

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mon Ecole / My School Child Care Inc.	Numéro de permis 2023054	Date d'inspection Le 18 octobre 2024	
Nom de l'établissement Mon Ecole My School 2.0		Numéro de téléphone (506) 345-0655	
Adresse 3860 115 Route Notre-Dame NB E4V 2J2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
9(5) Le nombre d'enfants regroupés dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel ne peut être supérieur au nombre d'enfants pouvant être assignés à deux éducateurs.	9(5)	16 oct. 2024	16 oct. 2024
<p>Commentaires : Lorsque les enfants arrivent dans le gymnase, les membres du personnel informent la mentor en assurance de la qualité qu'ils ont maintenant 38 enfants d'âge scolaire et 3 membres du personnel pour ce groupe. La mentor en assurance de la qualité remarque que les enfants sont tous dans 1 seul groupe et informe les membres du personnel que lorsqu'un groupe dépasse 30 enfants, ils doivent créer 2 groupes. Le nombre d'enfants dans un groupe ne doit pas dépasser le nombre pouvant être assigné à 2 éducateurs. Les membres du personnel ont ensuite placé des cônes dans le milieu du gymnase pour créer 2 groupes avec les enfants. La lacune est maintenant conforme.</p>			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>La mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.</p> <p>La mentor en assurance de la qualité a vérifié les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le ratio et nombre maximal d'enfants</li> <li>- affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement</li> <li>- l'orientation des enfants</li> <li>- les effets personnels</li> </ul> <p>Durant la visite, le ratio est respecté.</p> <p>La mentor en assurance de la qualité a eu une discussion avec l'exploitante et chaque membre du personnel des idées qu'ils peuvent utiliser pour diviser le groupe lorsqu'ils ont plus que 30 enfants. La mentor en assurance de la qualité partage aussi l'idée d'utiliser différents registres de présence pour chaque groupe d'enfant pour que chaque membre du personnel connaisse le nombre d'enfants dans leur groupe.</p> <p>La MAQ a observé l'arrivée des enfants, la lecture de livre, les jeux libres et la collation.</p>
--

original signé par  
Celina Boudreau Chiasson

Le 17 octobre 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
**Melissa LeBlanc**

**Le 17 octobre 2024**

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date